



Argumentaire "Vers un agenda 21 scolaire"

Produit dans le cadre du projet partenarial ACCES DD*, cet argumentaire a pour objectif d'inciter les décideurs tels que chef d'établissement, inspecteurs d'académie, élus... à engager des démarches de DD dans les établissements scolaires. Il met l'accent sur l'importance de l'implication de tous les acteurs concernés par la vie de l'établissement; condition essentielle pour la réussite des démarches engagées. Il met aussi en avant l'intérêt de l'accompagnement de ces démarches par les associations d'éducation à l'environnement.

Plus de 10.000 plaquettes ont été éditées et vont être diffusées via les partenaires du projet ACCES DD.

La production de cet argumentaire, dont le travail a été coordonné par le Comité 21, a bénéficié du soutien de la CASDEN.

*ACCES DD : Agir ensemble pour Accompagner les établissements scolaires et extrascolaires dans les démarches de DD. Projet partenarial mené par Comité 21, Ecorce, IFREE, Réseau Ecole et Nature, UNCPPIE

Type de parution

Fiche pratique

Auteur

Comité 21, Ecorce, IFREE, Réseau Ecole et Nature, UNCPPIE

Thèmes

Aménagement /
Cadre de vie
Citoyenneté
Développement durable
Partenariat
Education à l'environnement
Cohérence
Travail collectif
Concertation